



## Faire une alternance avec un statut salarié?

-----  
Par Tikokss

Bonjour,

Actuellement, je suis titulaire d'un titre de séjour "salarié" d'une durée de 4 ans. Toutefois, je souhaite me réorienter professionnellement et intégrer une formation en alternance d'une durée d'un an.

Je souhaiterais savoir s'il est possible de conserver mon titre de séjour actuel dans le cadre de cette alternance, ou si un changement de statut vers "étudiant" est nécessaire.

Cordialement